

dans la rime autre chose que le timbre. Rien ne l'eût décidé à rimer pour les yeux, à atteler ensemble, comme Voltaire, *léger* et *air, monsieur et douleur* ; ou comme Racine l'adjectif *fier* et le verbe *associer*, mais il n'hésitait pas à écrire, contre les prétendues règles des traités de versification :

A Phébé qui te voit

Poète, allons, ce soir, chante un hymne avec moi.

Oh ! ne dédaignez pas de tresser, de suspendre
Des couronnes de rameau *vert*
Aux flancs du chariot qui vomit de la cendre ;
Sous les feuilles cachez le *fer*.

Et cette sève au sang dont il est tiède *encor*
Se mêle, et dans ce champ engraisé par la *mort*.

Cette nuit, sur le front de la cité qui *dort*,
Étoile du travail, tu mets ton rayon *d'or*.

Sous la tente en coutil, là seule, au bout d'un *banc*,
Une femme est assise et feuillette un *roman*..

Le poète est très grand et très noble et très *haut* ;
Sa pensée est de tout le miroir et *Yécho*.

Ce n'était pas, comme on voit, par inadvertance ou négligence qu'il associait ainsi des rimes fort sottement prosrites par les grammairiens. C'était un parti pris très arrêté chez lui que la consonne qui ne se prononce pas n'altère pas la rime, la rime ayant été inventée pour l'oreille et non pour les yeux. Il écrivait :

Plus graves, portant chape, éphod et *manipule*,
Pontifes et docteurs délibèrent entre eux :
Anathème à l'intrus, dit l'irascible *Jules*...

Sans prendre même la peine d'user de la licence autorisée d'orthographe Jules'.

¹ Dans l'impression de la pièce, nous avons cru devoir nous conformer à l'usage. Je ne sais si ce n'est pas un tort.